

## Etat civil 2023 :

<b>Naissances</b>	
5 naissances	
Poujol Eva - Le Viernault	31/01/2023
Loriot Emy - Le bourg	24/02/2023
Arnaud Ayden - La Sole	14/03/2023
Cardon Ilan - Le bourg	21/07/2023
Basse Roman - Espeilhac	22/11/2023
<b>Décès</b>	
9 décès	
Bras Didier - Laumière	23/03/2023
Tarayre Gérard - le Bourg	15/04/2023
Bernussou Anne-Marie - Le Poujol	11/05/2023
Béber Dominique - La Remise	11/10/2023
Bousquié Maria - La Roubénie	06/10/2023
Birot Jacqueline - Le bourg	08/11/2023
Thomas Yvette - Espeilhac	29/11/2023
Brulin André - Le bourg	13/12/2023
Balard Jacqueline - Les Planques	22/12/2023
<b>Mariage</b>	
2 Mariages	
Rigobert Damien et Eloïse Melissa	29/07/2023
Cabrol Valentin et Lewis Diane	26/08/2023

## Les échos de Roussennac

Janvier 2024



Chers Roussennacoises, chers Roussennacois,

Avec l'arrivée de la nouvelle année, les échos de Roussennac permettent à votre conseil municipal de faire un bilan de l'année écoulée, mais aussi se projeter sur le futur en vous présentant les projets envisagés.

Notre société et notre planète face à l'instabilité du monde vivent des moments compliqués et l'année 2024, ne devrait pas y échapper entre les différents conflits (Ukraine, Israël) mais aussi l'impact du réchauffement climatique avec des alternances de périodes de canicule mais aussi des périodes de fortes pluies comme nous pouvons le constater depuis quelques temps. L'augmentation des prix de l'énergie qui a provoqué un dérapage inflationniste a vu nos budgets contraints. Même si vivre à Roussennac, permet d'atténuer le ressenti de cette situation instable, nous devons néanmoins la prendre en considération et dès à présent entreprendre les mesures nécessaires localement pour y faire face.

C'est ce que l'état nous a demandé de faire par l'intermédiaire de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables dite APER votée le 10 mars dernier. Ainsi, il a fallu faire remonter au service de la préfecture pour le 31 décembre des zones où des types de production d'énergies renouvelables pourraient être installés sur notre commune. Le conseil municipal a choisi pour Roussennac la production d'électricité de type photovoltaïque en ciblant 4 zones :

- L'ancienne décharge pour du photovoltaïque au sol
- Le parking face à l'école pour l'implantation d'une ombrière
- Les toits des bâtiments publics (école, vestiaires du stade, maison des associations) pour du photovoltaïque sur toiture.

L'objectif de la loi étant de porter la part des énergies renouvelables à plus de 33% de la consommation en 2030 dont 40% de la production d'électricité issue des énergies renouvelables.

Comme l'indiquait le courrier d'informations que nous avons distribué dans les boîtes aux lettres, ces zones ciblées ne sont pas exclusives. Un porteur de projet privé ou public pourra déposer une demande d'implantation d'ENR sur d'autres zones de la commune. Sa demande sera alors soumise aux autorisations des services de l'état comme cela est le cas actuellement.

Inversement, ce n'est pas parce que nous avons ciblé ces zones que les projets verront le jour en l'absence de financements ou de porteur de projet.

Pour le conseil municipal, la consommation électrique est une préoccupation au quotidien avec une part du budget qui a considérablement augmenté pour passer de 29 000 € en 2022 à plus de 32 000 € en 2023.

Ceci, malgré l'amortisseur instauré par l'état depuis le 1er janvier et qui sera maintenu en 2024.



Pour faire face à ces hausses constantes, le conseil a pris plusieurs initiatives :

- L'ensemble des luminaires de l'école ont été remplacés par des ampoules LED, soit pratiquement 100 lampes changées pour un montant de 6843 € . Une économie de 74% devrait être réalisée sur la consommation d'électricité de l'éclairage au niveau de l'école.

- Une réflexion sur l'éclairage public a été menée et sera poursuivie en 2024 grâce à l'aide du sieda, afin de changer la plupart des luminaires de la commune avec la mise en place d'ampoules LED ou bien de mâts photovoltaïques dans certains secteurs. De plus, nous devons nous mettre en conformité avec ENEDIS dans plusieurs hameaux de la commune: Les Cabanous, le Mas de Latte, Salviganes, la Garissole, La Borde ou encore Crayssac...

- Des horloges d'extinction ont été installées sur certains secteurs. Celles-ci permettent l'extinction des luminaires de 23h à 6h du matin durant les heures d'hiver. Une réflexion est menée pour retarder l'horaire d'extinction dans Roussennac à 1 heure du matin. Le conseil vient de faire remonter au Sieda son souhait d'aller dans ce sens.

En ce qui concerne les projets de 2023, voici quelques réalisations:

- Création de la liaison piétonne à Bouzines par l'entreprise Costes de Rignac qui permet donc de



relier la zone de l'entrée route de Montbazens au centre du village. Un projet global a été réfléchi afin d'y inclure l'implantation d'une haie paysagère, un verger et des massifs fleuris. Ceci a permis à la commune d'être retenue dans le programme fonds vert lancé par le gouvernement pour un montant de 10 977€ auquel on peut rajouter la somme acquise de 5 488€ du conseil départemental.

*Liaison piétonne—Bouzines*

Le coût global de cette opération sera donc de 26 839,61 € HT avec l'achat de la parcelle de 2500 m<sup>2</sup> environ avec un reste à charge de 10 374,61€ HT pour la commune.

**FRANCE  
NATION  
VERTE**   
**Agir · Mobiliser · Accélérer**



Le Centre Social est un outil d'animation au service du lien social. L'association, grâce à une dynamique de réseau d'acteurs sociaux, vise à répondre de façon concertée aux attentes des publics du territoire : besoin de proximité, de solidarité, d'animation... Grâce à ses salariés, bénévoles et partenaires institutionnels ou associatifs, le Centre Social présente un bilan positif et encourageant :

- un accueil inconditionnel du lundi après-midi au vendredi et de nombreux services rendus à la population (impressions, reliures de dossiers, plastification...)
- + de 750 familles adhérentes et + de 100 bénévoles impliqués
- 4 ateliers "échange de savoir" réguliers et 12 ateliers animés par des intervenants spécialisés
- des actions de soutien à la parentalité sous différentes formes : ateliers parents/enfants, temps d'échanges entre parents accompagnés par une professionnelle...
- un club ados avec des jeunes investis dans le territoire : animations au sein des ehpad, fabrication d'une cabane à livres, mise en place d'un jeu de piste à Peyrusse le Roc...
- des animations de la vie locale : fête du sport et de la famille à Vaureilles, chasse aux oeufs à Privezac, cafés numériques... et un soutien aux initiatives des habitants
- 208 enfants accueillis à l'accueil de loisirs et 31 à la microcrèche, + de 15 assistantes maternelles dans le cadre du Relais Petite Enfance
- + de 700 contacts dans le cadre du Point Info Séniors
- de nombreux partenariats locaux...

**S'il fallait finalement résumer cette année passée, nous pourrions nous satisfaire d'avoir le sentiment d'avoir fait notre part dans l'animation de notre Plateau et dans la création de lien social**

**Nous retiendrons de cette année des sourires retrouvés, de la confiance partagée avec les habitants, des échanges fructueux avec nos partenaires, des enfants, jeunes et adultes motivés pour construire des projets ensemble !**

**Belle année à toutes et tous !**

Centre Social du Plateau de Montbazens  
16 chemin de tournevic  
12220 MONTBAZENS - 05.65.80.45.47  
<http://www.centresocial-montbazens.fr>





semble de la commune. Ce document sera un outil de programmation, d'amélioration des connaissances, de la gestion et du fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées sur l'ensemble du territoire.

A ce jour, un arbitrage est en cours, devons nous nous lancer seul dans cette étude ou bien faire rentrer le schéma de Roussennac dans une étude beaucoup plus globale sur la communauté des communes de Montbazens, en ayant pour vision la prise de la compétence assainissement par la communauté en 2026 rendue obligatoire par la loi NOTRE de 2015. Nous les élus de Roussennac que nous sommes, nous défendons cette dernière solution auprès de nos collègues, ceci permettrait d'obtenir 80% de subventions par l'Agence de l'eau et non 50% comme cela est prévu par la loi si la commune mène seul le projet. Sachant qu'une telle étude avoisinerait les 50 000€ HT que pour Roussennac, vous comprendrez facilement l'économie que ferait les communes à passer par un projet intercommunal... Chacune par fond de concours pourraient rembourser le reste à charge le concernant à la communauté de communes à la fin de l'opération.

En ce début d'année 2024, nous pouvons vous annoncer que Roussennac a été retenu dans le programme « village d'avenir », lancé par l'état dans le cadre du plan France Ruralité. La préfecture va recruter 3 chefs de projets, l'un d'eux

sera mis à disposition de notre commune pour travailler avec l'équipe municipale sur l'ingénierie de projets. Cette personne devra nous accompagner à porter nos projets, les faire financer et ainsi les faire réaliser de bout à bout. Ainsi une réflexion sera menée sur la possibilité de créer une liaison douce depuis le village de

Roussennac jusqu'à Montbazens en passant par la zone d'activités du Fargal.

A l'heure de conclure ces quelques lignes, je remercie l'ensemble des personnes, des agents municipaux, des associations, des bénévoles, des membres de l'équipe municipale qui m'accompagnent, qui œuvrent au quotidien à la vie sociale et au dynamisme de notre commune. Nelson MANDELA disait « *Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès* », c'est donc en travaillant en équipe que nous construirons le Roussennac de demain.

Vous pouvez en être sûrs, votre conseil municipal n'a qu'un objectif, et qu'une détermination c'est de construire un projet ambitieux et de rêver à un territoire attractif pour notre commune. Votre soutien et accompagnement sont des préalables afin de transformer ce beau rêve en réalité. Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette année 2024, tant sur le plan personnel, professionnel ou encore celui de la santé. Excellente année à toutes et tous!

Excellente année à toutes et tous!

Excellente année à toutes et tous!

Excellente année à toutes et tous!

**Villages d'avenir**  
1<sup>RE</sup> VAGUE – LAURÉATS 2024

 GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

 anct  
agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



Sébastien Cayssials

- Des espaces propretés ont été réalisés à Laumière, ou sur le parking face à l'école. En 2024, une réflexion sera menée à Crayssac et l'espace du lotissement la Borde sera terminé.

*Espace propreté parking de l'école*



*Abris bus - Espeilhac*



- Un abris bus a été placé sur le Couderc en arrivant à Espeilhac par les membres de l'association « les amis d'Espeilhac ». Celui-ci a été financé par la collectivité pour un montant de 1549€ HT.

- Le dôme d'escalade a été implanté au printemps dernier au niveau du parc et le city stade avec la réalisation de la piste d'athlétisme et l'implantation de bancs ont été terminés. Le 10 juin dernier a eu lieu l'inauguration de ces infrastructures en présence des différents financeurs.

*Dôme d'escalade*



En 2023, le conseil municipal a réinvesti sur un nouveau tracteur tondeuse diesel de marque Kubota pour un montant de 11 743 € HT en remplacement de notre vieux tracteur qui avait fait son temps. Ce nouvel équipement permettra également de faire des économies sur le budget fonctionnement que ce soit du point de vue énergétique mais aussi en termes de durée d'intervention.

Un godet hydraulique pour le tracteur a été commandé également pour une valeur de 3000€ afin de remplacer la vieille caisse. Celui-ci pourra s'installer soit sur le devant soit en arrière en fonction des besoins.



- Les menuiseries de l'appartement au-dessus de la mairie ont été changées pour un montant de 4220 € HT, nous avons également contacter un artisan pour modifier la salle de bain de façon à transformer la baignoire en une douche beaucoup plus fonctionnelle.

L'année 2023 a vu notre réflexion se porter la rénovation de la traverse le long de la RD 994 et des opérations d'aménagement du village. Avec l'appui de Patrice Causse, l'architecte concepteur, un

projet d'aménagement global a été réfléchi. Celui-ci a été présenté aux riverains le 29 novembre dernier. Certains points nous questionnent encore par rapport à sa proposition, donc aucun aménagement définitif n'est encore arrêté. Des dossiers de subventions vont être déposés en



début d'année afin de pouvoir réaliser un plan de financement de la tranche 1 qui partirait de la salle des fêtes jusqu'au parc du city stade en incorporant la sécurisation du carrefour de Bournazel et la reprise de la place du Pargou. (parties bleue foncée et verte)

Nous sommes en négociation avec plusieurs riverains, notamment avec Jean Marie et Evelyne Viargues pour récupérer une bande de terrain longeant la route, afin de démolir le mur en pierre existant et le reconstruire en retrait dans leur terrain. Ceci aura pour conséquence une meilleure visibilité à la sortie de la place du Pargou mais cela donnera la possibilité de créer une liaison piétonne reliant le parc à la place.

C'est également cette volonté qui nous a fait rencontrer la famille Lazuech en cette fin d'année afin de s'entendre pour récupérer une bande de terrain le long du garage et ce jusqu'au carrefour d'Espeilhac afin de permettre aux piétons de rejoindre le centre du village en toute sécurité.

Des travaux préalables à ce gros projet d'aménagement ont déjà débutés lors de cette fin d'année, notamment sur la route de Montbazens où des gaines ont été installées pour enfouir les réseaux secs mais également les portions de deux lignes haute tensions présentes dans cette zone. Il faut savoir qu'une telle opération nous semblait nécessaire avant toute intervention durable.

Le coût estimatif de cette opération est estimé à 111 733 € HT. La partie électrique est pris en charge en intégralité par le sieda ou ENEDIS pour un montant de 94 334€, la partie télécom sera



pris à 50% par France télécom, et 50% par la commune pour un montant de 8700 € chacun.

A cela, il faut rajouter la reprise de l'éclairage public pour un montant de 10 974€ HT sur la zone. Le choix a été fait d'implanter des mâts autonomes photovoltaïques.

#### *Enfouissement des réseaux secs - route de Montbazens*

Cette opération d'enfouissement des réseaux sera renouvelée en 2024 également sur l'autre entrée route de Rignac. L'entreprise Larren devrait intervenir à partir du printemps prochain sur cette zone. Le coût de revient pour la collectivité sera plus important que sur la partie Montbazinoise avec l'enfouissement des réseaux électriques, télécom, fibres depuis l'entrée jusqu'à la place du Pargou.

Le poteau Haute Tension à la tournée du Poujol disparaîtra. Nous devrions également intervenir pour régler des problèmes d'eau de pluie et mettre en place un réseau de collecte depuis chez Alain Marty jusqu'au virage face au city stade.

2024 sera marqué par l'avancement de ce projet important que ce soit du point de vue financier mais aussi en terme de temporalité. Nous espérons financer d'ici la fin du mandat en 2026 au moins cette tranche 1, contraints par les aspects budgétaires mais aussi par la nécessité de lancer un plan de modernisation des réseaux humides. En ce début d'année, nous pouvons annoncer qu'une opération de reprise des réseaux d'eau potable du village va être réalisée. Cette opération vient d'être budgétisée et sera prise en charge en intégralité par le syndicat d'eau de Montbazens – Rignac pour un montant avoisinant les 450 000€ pour une longueur de réseaux de prêt de 3,5 km. Les conduites vont être modernisées, changées durant cette année. A priori les travaux devraient débuter assez rapidement.

L'année 2024 sera donc marquée par une succession d'interventions sous la voirie, ce qui entraînera comme cela a été le cas en fin d'année une circulation contrainte avec la mise en place de circulations alternées pour traverser le village.

Nous savons également que nous allons devoir reprendre une partie du réseau assainissement collectif du village. Une étude a été menée au cours de l'année 2023, celle-ci révèle deux zones sensibles (au niveau de l'ancienne école en remontant vers la salle des fêtes et le long de la route départementale jusqu'au Pargou). Afin de pouvoir réaliser la première tranche du projet, il faudra au moins reprendre cette dernière zone dont le coût est estimé à 36 700€ HT. Mais ce que nous ne savons pas il y a encore quelques temps pour pouvoir bénéficier des aides de l'Agence de l'eau pour ce type d'opérations, il va falloir lancer un schéma directeur d'assainissement sur l'en-